

REPONSE ORALE

A la question du Conseiller communal Florian Gruber
relative à l'école Nénuphar (Censuy)

Renens, le 14 novembre 2016/AL/tb

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 13 octobre 2016, Monsieur le Conseiller communal Florian Gruber a posé une question concernant le courrier du 23 août 2016 de M. Benjamin Schaller, interpellant entre autre la Municipalité et en particulier Mme Myriam Romano-Malagrifa, au sujet du danger que certains parents d'élèves considéraient existant autour du préau de l'école Nénuphar à Renens. Il souhaitait savoir si la Municipalité l'avait bien reçue et donnera réponse prochainement.

Madame Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale, avait répondu qu'elle avait transmis au service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes cette pétition afin qu'une rencontre ait lieu sur place avec les architectes pour déterminer ce qui pouvait être entrepris.

En date du 14 octobre dernier, la Municipalité a écrit aux signataires de la pétition, en précisant qu'elle était particulièrement sensible à cette thématique. Elle y est activement engagée par des mesures préventives et concrètes et ce depuis de nombreuses années.

Entre-temps, les services communaux ont été consultés afin que les techniciens spécialisés examinent les constructions existantes ainsi que leur configuration. Il s'avère qu'elles sont conformes au permis d'habiter. Une réflexion a été initiée en parallèle avec la direction de l'établissement primaire de Renens-Est, la Police de l'Ouest lausannois, le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, le service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes et le service des travaux. Une rencontre avec M. Benjamin Schaller a été fixée au 25 novembre 2016, afin de lui faire part des mesures concrètes qui peuvent être prises.

La Municipalité considère, par la présente, avoir répondu à la question de Monsieur le Conseiller communal Florian Gruber relative au sujet du danger que certains parents d'élèves considéraient existant autour du préau de l'école Nénuphar à Renens.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire municipal:

Jean-François Clément (L.S.)

Michel Veyre